

BULLETIN FLUVIAL.

Fourni par le Bureau Météorologique à la Nouvelle-Orléans. Département de l'Agriculture des Etats-Unis. L'étiage à 8 heures A. M.

Nouvelle-Orléans, 17 décembre 1908.

Table with columns: STATIONS, Pleine hauteur à la rive, Ligne de danger, Hauteur, Changements dans les dernières 24 heures.

FAITS DIVERS.

Le transport des bois de construction.

Trois membres de la commission du commerce entre les Etats, M. M. Clements, Harlan et Clark, sont à la Nouvelle-Orléans pour recueillir des dépositions au sujet des réclamations contre le tarif de transport des bois de construction imposé par la compagnie de chemins de fer.

Cette enquête a attiré à la Nouvelle-Orléans de nombreux fonctionnaires et avocats de compagnies de chemins de fer, en outre des marchands de bois et représentants de compagnies d'exploitation.

Bruit contourné.

Le bruit de l'existence d'une maladie contagieuse parmi les bestiaux en Louisiane est évidemment contourné.

Mort du capitaine Sweeney.

Le capitaine Campbell Hutchings Sweeney, inspecteur du Board of Underwriters dans le port de la Nouvelle-Orléans, l'un des hommes les plus connus dans les cercles de la navigation de notre port, est mort hier entre deux et trois heures du matin, après une maladie de plusieurs mois.

Réunion prochaine du Bureau de Santé d'Etat.

Le Dr D. Harvey Dillon, président, a convoqué les membres du bureau de santé d'Etat à une réunion qui se tiendra à la Nouvelle-Orléans le 23 décembre prochain.

L'Affaire des Courses.

M. Samuel F. Heallip, président de la City Park Racing Association, et M. Edward Corrigan, propriétaire du champ de course du Parc de Ville, ont été conjointement accusés hier matin par l'attorney de district St. Clair Adams de violation de la loi 57 de 1906, en aidant ou assistant dans une course de chevaux.

Deux chefs d'accusation ont été relevés contre W. W. Lyles, l'organisateur de la course, et un contre chacun des deux bookmakers, Robert M. Sheffield et Placide Frigero.

Les affaires de Heallip et de Lyles seront jugées devant le juge Baker. Les deux prévenus comparaitront ce matin pour l'interrogatoire préliminaire.

Les deux bookmakers Sheffield et Frigero seront jugés devant le juge Christian, qui est malade en ce moment.

M. Corrigan, qui est présentement à Loupville, arrivera à la Nouvelle-Orléans demain, croit-on, pour se mettre à la disposition de la justice.

Blessure.

Mat Mills, un homme de couleur, est arrivé à la Nouvelle-Orléans hier matin pour se faire soigner à l'hôpital. Il souffre d'une fracture à la jambe reçue dans une collision entre deux trains du Yazoo & Mississippi R. R. à Sarpy, La.

Volours arrêtés.

Willie Johnson et Albert Brown, deux voleurs bien connus, ont été arrêtés hier matin par les détectives Schaefer et Gorman.

DECES.

BERNARD—Décès subitement, jeudi, le 17 décembre, à 10 heures 30, de M. J. B. JOHN B. BERNARD, âgé de 46 ans, natif de la Nouvelle-Orléans, marié, père de deux enfants et employé de la Compagnie des Chemins de Fer du Sud.

L'Amélioration des Forts St-Philippe et Jackson.

L'Union Progressiste a adopté récemment une résolution tendant à l'amélioration des forts St-Philippe et Jackson situés en aval de la Nouvelle-Orléans. Le but est d'engager le gouvernement fédéral à les moderniser et à les mettre en état de résister efficacement à tout ennemi de dehors.

Ce mouvement a été généralement approuvé et M. Philippe Verletto, président de l'Union Progressiste, a reçu de nombreux sénateurs et représentants, de clubs commerciaux, de notabilités, etc., des lettres très flatteuses à cet égard.

Les congressistes John Sharp Williams, du Mississippi, et Nicholas Longworth, de l'Ohio, entre autres, se déclarent en faveur du projet.

Un crédit d'un million de dollars sera demandé au Congrès.

ARRESTATION.

Charley Leblanc, un nègre, a été arrêté hier après-midi à l'angle des rues Chartres et Canal à la requête de M. Gervois, gérant de la pharmacie May, d'un accusé d'avoir commis un vol dans l'établissement où il était employé.

E. A. ANDRIEU,

SUCCESSOR DE JULES ANDRIEU. Propriétés Foncières, Stocks et Bons, 802 RUE PERDIDO

Membre de la New Orleans Stock Exchange, P. O. Boite 113, Nouvelle-Orléans, La.

Recéleur arrêté.

Les détectives Dale et Mullen ont arrêté hier matin un Italien nommé Pauli de Christina et demeurant à l'angle des rues Magnolia et Clio, pour recéler.

Un charretier blanc, J. Mace, devait dériver mercredi un tonneau de gin provenant de l'entrepreneur de J. et M. Schwabacher, rue Poydras, 501, allié de la rue Magnolia et Erato, mais il l'a porté chez de Christina et tout porte à croire qu'il l'a partagé le fruit du vol.

Mace a été arrêté, et il a d'abord refusé de dire où il avait délégué le tonneau de gin, mais pressé de questions il finit par avouer que de Christina était son complice.

BLESSURE.

Mat Mills, un homme de couleur, est arrivé à la Nouvelle-Orléans hier matin pour se faire soigner à l'hôpital. Il souffre d'une fracture à la jambe reçue dans une collision entre deux trains du Yazoo & Mississippi R. R. à Sarpy, La.

Volours arrêtés.

Willie Johnson et Albert Brown, deux voleurs bien connus, ont été arrêtés hier matin par les détectives Schaefer et Gorman.

DECES.

BERNARD—Décès subitement, jeudi, le 17 décembre, à 10 heures 30, de M. J. B. JOHN B. BERNARD, âgé de 46 ans, natif de la Nouvelle-Orléans, marié, père de deux enfants et employé de la Compagnie des Chemins de Fer du Sud.

L'Amélioration des Forts St-Philippe et Jackson.

L'Union Progressiste a adopté récemment une résolution tendant à l'amélioration des forts St-Philippe et Jackson situés en aval de la Nouvelle-Orléans. Le but est d'engager le gouvernement fédéral à les moderniser et à les mettre en état de résister efficacement à tout ennemi de dehors.

ARRESTATION.

Charley Leblanc, un nègre, a été arrêté hier après-midi à l'angle des rues Chartres et Canal à la requête de M. Gervois, gérant de la pharmacie May, d'un accusé d'avoir commis un vol dans l'établissement où il était employé.

E. A. ANDRIEU,

SUCCESSOR DE JULES ANDRIEU. Propriétés Foncières, Stocks et Bons, 802 RUE PERDIDO

Membre de la New Orleans Stock Exchange, P. O. Boite 113, Nouvelle-Orléans, La.

AMUSEMENTS.

TO-NIGHT AT 8:15 THE RIGHT OF WAY - GUY STANDING OF THEODORE ROBERTS

Opheum THEATRE 333 VAUDEVILLE PARFAIT ARTISTES NIMIERS DE RAFFIN

DAUPHINE THEATRE "CHINATOWN CHARLIE."

Ventes inscrites au bureau d'adjudications. Henry Cambon & Mme Cecilia Genella, terrain, Maple, Lowerline, Cherokee et Hampton, \$2,250.

JAMES BONNOT, Successeur de JOHN BONNOT Entrepreneur de pompes funèbres

F. LAUDUMIEY & Co., Ltd. Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embauxeurs.

MALADIES NERVEUSES Guérison Certaine Sirop Henry Mure

AMUSEMENTS.

THE CAT and THE FIDDLE

BLANEY'S LYBIC THEATRE

"YOUNG BUFFALO" Théâtre de Angel Galah et The Dancing Girls.

GREENWALL THEATRE. "VANITY FAIR".

100--SHUBERT Grand Divertissement de Tableaux

CONSULAT DE FRANCE Godchaux Building, 306-07

SALLE DE BILLARDS DE MILLER

BUREAU DE SANTÉ.

Mariages, Naissances, Décès

Inscrits dans les dernières 24 heures.

MARIAGES. John P. Guittier & A. Madeleine Jurad.

NAISSANCES. Mmes Emile L. Hébert, un garçon, Albert Calimoutte, une fille.

DECES. Theresa Laygenstein, 43 ans, 1027 Arabela; Vre Magdalen Staub, 88 ans.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

M. Manion vs Crowe & Co., réclamation de \$932.04 sur un compte-courant.

Jerry Logan vs Adolphe E. Gehre, réclamation de \$150.

Albert G. Swabfeld vs Mildred E. Cochrane, séparation de corps et de biens.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITE.

JUGE A. M. ACCOIN. Comparaisons: Will Curtis, objets volés en sa possession.

La Station d'Immigration. Le dernier document complétant le titre de la propriété d'Alger sur laquelle sera construite la station d'immigration a été remis hier à M. Foster, attorney des Etats-Unis.

Nouveaux Navires.

L'United Fruit Company va ajouter trois magnifiques navires modernes de 5,000 tonnes de déplacement chacun à son service entre la Nouvelle-Orléans et Colon.

Les bâtiments, dont la construction est très avancée, entreront en service en juillet, août et septembre.

Quatre bâtiments du même type seront ajoutés à ceux de la ligne de New York aux Antilles.

Les navires qui traverseront entre notre port et l'Isthme de Panama seront pourvus d'appareils à réfrigération modernes et de toutes les commodités.

Ces sept navires sont construits à Belfast et l'United Fruit Company fera un emprunt de \$4,250,000 pour les payer.

Maloney cité en témoignage.

L'ex-notaire Robert J. Maloney, accusé d'escroqueries et interné dans la prison de paroisse en attendant son procès, est cité en témoignage devant la cour civile, dans l'affaire d'Auguste Cluseau qui réclame à William S. Wagner le paiement d'un billet de \$5,000 échû le 15 septembre 1908.

La Station d'Immigration.

Le dernier document complétant le titre de la propriété d'Alger sur laquelle sera construite la station d'immigration a été remis hier à M. Foster, attorney des Etats-Unis.

ARRESTATION.

Charley Leblanc, un nègre, a été arrêté hier après-midi à l'angle des rues Chartres et Canal à la requête de M. Gervois, gérant de la pharmacie May, d'un accusé d'avoir commis un vol dans l'établissement où il était employé.

E. A. ANDRIEU,

SUCCESSOR DE JULES ANDRIEU. Propriétés Foncières, Stocks et Bons, 802 RUE PERDIDO

Membre de la New Orleans Stock Exchange, P. O. Boite 113, Nouvelle-Orléans, La.

ARRESTATION.

Charley Leblanc, un nègre, a été arrêté hier après-midi à l'angle des rues Chartres et Canal à la requête de M. Gervois, gérant de la pharmacie May, d'un accusé d'avoir commis un vol dans l'établissement où il était employé.

E. A. ANDRIEU,

SUCCESSOR DE JULES ANDRIEU. Propriétés Foncières, Stocks et Bons, 802 RUE PERDIDO

Membre de la New Orleans Stock Exchange, P. O. Boite 113, Nouvelle-Orléans, La.

lées, il était trop tard pour lui montrer le danger, les espionnages possibles, les rapports que des ennemis — on en a toujours — feraient peut-être à M. de Morailles.

Et d'ailleurs Jeanne ne soupçonna rien de la gravité de la situation, tant son amie mit de son à se cacher d'elle, jusqu'au jour inoubliable où Aurore affolée vint en pleurant se jeter dans ses bras et lui avouer sa misère.

Un instant de sa résolution de mourir, out de se tuer plutôt que de voir sa faute révélée par les accablantes témoignages qu'elle portait en elle.

Dans le fiacre qui roulait Jeanne Dandré ne vit plus les rues qu'elle traversait, les passants qu'elle dépassait. C'est en elle-même qu'elle se replia et se vit seule, intense comme le plus douloureux cauchemar.

Elle n'est plus ici, mais à la Roche-Torte. Les fenilles tombent au vent mon d'octobre. Il pleut. On allume les premières lampées.

Voilà trois mois que Robert Le Chars est parti, nommé à son nouveau poste, ministre plénipotentiaire en Serbie. Parti pour longtemps.

C'est fini — mais cela Jeanne l'ignore — de ce court et fuyant été, de ces mois d'ivresse où, ôdant à toutes les forces de la nature, à toutes les ivresses de la vie, les fiancés d'autrefois se sont retrouvés en

présence, et comme Tristan et Yseult, dont on se regardait sans parler, et un soir, sans échanger une parole, se sont trouvés enlacés aux bras l'un de l'autre, cœur contre cœur, lèvres à lèvres.

C'en est fini des promenades à cheval où, à côté de madame de Morailles, svelte et si gracieuse sur sa jambe blanche Edith, Robert Le Chars, éperonnant un vigoureux cob roan, redressait son buste ferme, le visage heureux, tout enivré de son bonheur.

C'en est fini des bonnes heures de canotiers et de musique dans le petit boudoir de dame rose, où, dans leurs cadres dorés et sculptés, des marquises poudrées, des anodines couraient de leurs lèvres peintes, et semblaient comprendre et absoudre.

C'en est fini de ces heures nocturnes de folie poignante si douces et si amères, où Aurore de Morailles, le rouge au front, et cependant bête, en déshabillé de nuit accueillait, la main sur le verrou de la porte de sa chambre, une ombre furtive et silencieuse, échappée aux rondes des veilleurs du château, et reconnue par les chiens qui n'aboyaient pas.

Robert Le Chars est parti. Comme un incendie aveugle, la passion dévorante qui a emportés dans ses flammes les amants, ne leur a laissé aucune clairvoyance du présent, aucune intuition de l'avenir.

La marquise de Morailles, malheureuse, froissée, blessée de puis des années par un mari parvenu, s'est tenue déifiée du serment de fidélité et d'obéissance. Robert Le Chars n'a pas respecté le toit de l'hôte absent auquel il estime un rien devoir.

Et quand accordé vers elle son fils, son bel André aux boucles blondes dont les trois ans et demi croissent chaque jour en gentillesse et en beauté, la marquise Aurore le serre dans ses bras avec un mélange indicible de tendresse et de honte angoussée.

Si elle n'a point de regrets et de remords vis à vis de son mari et de son bonheur, est-elle sûre que sa conscience ne lui reproche rien envers le fils innocent qu'elle embrasse?

Elle a beau s'affirmer ses droits, s'accorder les excuses de l'amour n'est jamais avare, arguer de son cruel calvaire de pouce, elle souffre à la pensée qu'elle n'est plus irréprochable.

Elle hait, sa parole perdue, à se pencher sur le front caudé de son fils, ce fils, et qui, un jour, au nom de ce père dont il héritera les titres et l'orgueil nobiliaire, pourrait, s'il savait, lui reprocher sa faute et la maudire. Adultère! Elle est adultère!

N'est-il donc pas, lui, ce mauvais mari! Oui, mais est-ce la même chose?

N'a-t-elle pas en garde, elle, par tout ce que la pudeur de fem-

me comporte de plus sacré, l'honneur du foyer, le maintien de la race?

Les fautes, les erreurs de la marquise de Morailles ne salissent que lui. Elle, au contraire, est responsable de la gloire historique de toute une famille; elle peut être victime, elle n'a pas le droit d'être la révoltée dont la faiblesse coupable entachera le blason des Morailles!

Trop tard!... Robert Le Chars est reparti, et la marquise Aurore s'aperçoit avec terreur qu'un événement irrémédiable se prépare, qui va ajouter à toutes les souffrances déjà essuies un martyre de toutes les minutes, un événement qui va la vouer à un mensonge, aux terreurs, à une existence bâillonnée et tremblante qui désormais vaudra mille morts.

Ah! pourquoi Jeanne Dandré n'a-t-elle pas pressenti tout cela? Pourquoi n'est elle pas vu d'air?

Ce jour, ce triste jour de novembre, tout de brume et d'humidité, elle vivrait cent ans qu'elle ne saurait l'oublier.

Il est quatre heures de l'après-midi. Dans le pavillon qu'elle continue à habiter depuis la mort de son mari, elle est assise près de la fenêtre.

Et tandis que, dans le jour qui s'assombrit, elle brode au fil, elle se laisse attirer à des rêves mélancoliques en harmonie avec la perspective de la large avenue de plantations détaillées, les pe-

louses que les jardiniers retournent, l'étang livide à bas entre les arbres.

A qui songeait-elle sinon à l'injustice et à la dureté de la vie, à ces coups du Destin qui n'épargnent personne; ni elle ni Aurore! Toutes deux malheureuses. Et qu'ont-elles fait pour mériter cela?

Elle pense au marquis de Morailles dont, de loin en loin, les journaux parlent, signalant son passage à New York, à Chicago, à la Nouvelle-Orléans, un Brésil, toujours dans le sillage de Laura Dianth. Dans la chambre du père, il n'était plus question. Il avait, paraît-il, rien d'étonnant à cela — maugré le départ de l'Orléans.

Et Jeanne, par comparaison, pensa à Robert Le Chars et se dit qu'entre tous les hommes qu'Aurore aurait pu épouser, ce lui-là certainement aurait pu la rendre heureuse.

Autant elle eût éprouvé d'éloignement pour le marquis, autant la simplicité fraîche, le regard loyal, la bonté naturelle de M. Le Chars l'ont conquis.

Elle pense aussi au petit André de Morailles et soupire en pensant conscience que sa mère, depuis quelques mois, a semblé se désintéresser un peu de lui, l'abandonne plus souvent à miss Hattam, la gouvernante. Mais elle se va pas plus loin.

Elle est à cent lieues de soupçonner la réalité tragique. Elle

n'a rien vu, elle n'a rien su. Aurore regrette au choc en voyant soudain la porte s'ouvrir et dans le cadre d'ombre apparaitre, pâle d'une pâleur spectrale, la marquise de Morailles.

— Aurore, êtes-vous souffrante?

Elle s'élançait, lui prend les mains: comme elles sont froides!

— Aurore, parlez-moi! Dites, que se passe-t-il?

Elle l'étreint tendrement, la fait asseoir sur un divan, met un flacon de sel sous les narines déhantes qui palpitent, cependant qu'elle a un regard fixe, un regard de folie, l'autre le dévissage.

— Aurore, mais vous me faites une peur affreuse. Ma chérie, ma chérie!... Qu'avez-vous?

D'une voix haletante, avec un spasme, madame de Morailles avait murmuré: — Je suis perdue!

Et elle éclatait en larmes, en affreux sanglots.

plonger dans un pareil désespoir?

— Saluez-moi, Jeanne, saluez-moi! répétait la jeune femme, en se tordant les mains. Je n'ai plus que vous pour me venir en aide.

— Mais non! fit-elle, en la repoussant avec une violence dont elle ne fut pas consciente.... Non, à quoi bon parler? Laissez-moi, laissez-moi aller!

Le peigne de son chignon tomba, car dans sa précipitation, elle était venue sans chapeau ni mantille, et ses cheveux, le bas de sa jupe étaient trempés de rosée. Ses cheveux, à demi défaits, ajoutaient à son air d'effroi bouleversé.

— Rassurez-vous, ma chère Aurore, ne reconnaissez-vous pas votre Jeanne? Ne savez-vous pas que vous pouvez toujours compter sur elle, que pour vous sauver d'un danger quelconque, ma grande sœur, mon amie chérie, je vous donnerai tout, tout mon repos, mon honneur, ma vie....

— C'est vrai, vous m'aimez, vous, dit avec un lamentable sourire madame de Morailles, qui, revenant à elle, eut un doigtement le front de sa sœur de lait. — Ce qui m'arrive est affreux; qu'avez-vous pensé de moi?

A continuer.